

POLITIQUE RSE 2025

PRENDRE SOIN : PATIENTS, SALARIÉS ET ENVIRONNEMENT

La Clinique Ronsard s'est engagée dans une politique « RSE » : Responsabilité Sociétale des Entreprises

Protéger l'environnement, adopter des attitudes responsables envers notre planète, nos collaborateurs sont des prérequis pour notre santé collective.

Notre démarche est dorénavant portée tant au niveau de la stratégie que dans le management de l'établissement. Notre politique, qui s'est construite sur les bases d'un diagnostic, est orientée sur 4 piliers.

-  Economique
-  Social
-  Environnemental
-  Sociétal

La politique RSE de l'établissement a été construite autour de l'autodiagnostic du « label de qualité THQSE, Très Haute Qualité Sanitaire Social et Environnementale. » réalisé en 2022 avec la société PRIMUM.

De manière générale, la Clinique Ronsard obtient un score de 72% et œuvre sur les 4 piliers du développement durable et de la RSE.

Une gouvernance et une stratégie robustes permettent d'impulser une dynamique déjà bien enclenchée et diffusée. Le pilier économique et le bien-être des patients et des collaborateurs semblent être placés au cœur de la démarche.

Le volet environnemental est implanté avec des nombreuses actions déployées pour maîtriser les consommations (énergie, eau), préserver la qualité de l'air et réduire les impacts (matières résiduelles).

La démarche pourrait être approfondie sur la santé environnementale en abordant les perturbateurs endocriniens, les champs électromagnétiques, les COV. Il paraît essentiel de se conformer à la réglementation et les prescriptions réglementaires sur les matières résiduelles.

Enfin, dans le cadre d'une démarche de RSE / de santé environnementale, il nous est préconisé de nous positionner en tant que prescripteur et influenceur auprès de ses parties prenantes externes afin de les entraîner dans une dynamique similaire à celle de la clinique.

Cette politique a été enrichie de l'accompagnement ANAP 2024/2025 dont l'établissement a bénéficié. Les critères de certification HAS ont également été pris en compte pour définir les objectifs.

1. PILIER ECONOMIQUE

Gouvernance

Fort d'une gouvernance et d'une démarche RSE robustes et complètes, la Clinique Ronsard se montre exemplaire sur ce pilier. La démarche est pilotée par le comité RSE et fait l'objet d'un plan d'action détaillé. La démarche RSE est intégrée au projet d'établissement 2022-2026. Trois référents RSE sont nommés : La directrice générale, la responsable qualité et le responsable technique, auxquels vient s'ajouter une IDE référent développement durable. Le comité se réunit a minima 4 fois par an et implique plusieurs salariés de la Clinique occupant des fonctions diverses.

| Objectif | Pilote | Indicateur | Cible | | | | |
|--|--------|--------------------------|-------|--------|--------|------|------|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| Assurer le pilotage de la démarche RSE | RAQ | Nombre de réunion par an | / | 4 4 | 4 4 | 4 | 4 |

Bilan 2023 :

-  Le comité RSE s'est réuni 4 fois en 2024.

Achats

Le choix des fournisseurs est majoritairement réalisé par le siège Ramsay Santé qui est également pleinement impliqué dans une démarche RSE. Pour autant, la clinique a intégré la RSE à ses achats. Les achats responsables étant la clef de voute du développement durable, il s'agit d'étendre et d'améliorer les pratiques en systématisant l'application des critères aux marchés et d'élargir le prisme aux volets social, sociétal et éthique.

| Objectif | Pilote | Indicateur | Cible | | | | |
|--|-----------|---|-------|----------|----------|------|------|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| Veiller à appliquer des critères RSE dans les achats (environnement, éthiques, conditions de travail...) | Direction | Taux de nouveaux fournisseurs répondant à au moins un critère RSE | / | 50% ? | 75% ? | 100% | 100% |
| | | Taux d'achats remplissant au moins un critère RSE chez Lyreco | / | / | / | 50% | 70% |
| | | Taux d'achats remplissant au moins un critère RSE chez Paredes | / | / | / | 20% | 30% |
| | | Taux d'achats remplissant au moins un critère RSE chez Leroy | / | / | / | 20% | 30% |

Bilan 2024 :

- La statistique n'est pas disponible. Pour autant, aussi bien au niveau de la direction des achats qu'en local, un effort particulier est apporté à sélectionner des fournisseurs et des produits remplissant des critères RSE. Une charte d'achat éco-responsable sera formalisée en 2025 et un suivi du taux d'achats remplissant au moins un critère RSE va être progressivement mis en place.
- Nous allons veiller à poursuivre nos changements de références / de fournisseurs pour des solutions plus eco-responsables.

Qualité

L'économie circulaire (recyclage, matériaux récupérés pour les ateliers...) ainsi que l'écoconception des soins (filrière cyclamed pour les médicaments) sont intégrées et celles-ci pourraient s'appliquer plus largement au sein de la clinique. L'impact des médicaments sur la santé et l'environnement est en partie maîtrisé avec la dispensation à la délivrance nominative des médicaments et l'accompagnement des patients dans la prise des médicaments

| Objectif | Pilote | Indicateur | Cible | | | | |
|--|--------|--|-------|--------|--------|------|------|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| Intégrer des critères écologiques dans la réalisation des soins. | CCS | Nombre de « soins » ayant bénéficié d'une réflexion écologique | / | 1 0 | 1 1 | 1 | 1 |

Bilan 2024 :

- Le 13 juin 2024, une visio-conférence « Soins écoresponsables : ensemble à nous d'agir ! » proposée par l'ANAP a permis aux référents RSE et développement durable d'identifier un levier pour des soins plus eco-responsables. Un travail a été entamé en lien avec les médecins pour limiter le gaspillage des médicaments avec notamment des bonnes pratiques de prescription. Ce travail doit se poursuivre, et un suivi des cyclamed va être mis en place pour évaluer l'effet de ces actions.

La Clinique Ronsard se montre exemplaire sur ce pilier et particulièrement sur le volet portant sur l'accueil des usagers : confort, gestion des données, bienveillance et restauration.

Concernant les collaborateurs : Dialogue entre collaborateurs et avec la hiérarchie favorisé sur la base de nombreux outils et espaces dédiés, parcours des nouveaux arrivants riche et structuré, cadrage et accompagnement de la vie professionnelle des collaborateurs structurés et complets pour développer les compétences de professionnels

Le bâtiment de la clinique présente des qualités en termes d'accessibilité. La construction datant de 2012, celui-ci présente certaines qualités au niveau environnemental et sur l'impact sur la Santé des collaborateurs. Sur l'aspect environnemental, la clinique souhaite développer des alternatives aux produits de bionettoyage utilisés actuellement pour employer des solutions plus écologiques et respectueuses de la Santé.

Le document unique mis à jour annuellement implique les salariés et traitent de nombreux risques auxquels les salariés peuvent être exposés.

Concernant la restauration, la loi EGALIM impose une part au moins égale à 50% de produits de qualité et durables dont 20% de produits labellisés "AB" dans les repas servis en restauration collective privée d'ici le 1er janvier 2022. Ce sujet est à vérifier auprès du prestataire de restauration.

Enfin, il pourrait être bénéfique de travailler sur les déplacements des professionnels (domicile-travail), des fournisseurs et des usagers afin de réduire les impacts économiques, sociaux, environnementaux, sociétaux et sanitaires. La Clinique réalise toutefois déjà des communications régulières sur le dispositif Action Logement pouvant permettre de trouver un domicile plus proche et met à dispositions des abris à vélos adaptés sur le parking sécurisé de l'établissement.

| Objectif | Pilote | Indicateur | Cible | | | | | |
|--|-----------------------|--|------------|---------------|-----------|------|------|--|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 | |
| Déployer des solutions de bionettoyage plus écologiques (suppression de l'usage unique, vapeur, produits ecolabellisés...) | Responsable technique | Nouvelles solutions de bionettoyage mises en place | / | 1 1 | | | | |
| S'assurer qu'ELIOR respecte la loi EGALIM | Direction | Taux de produits de qualité et durables | / | 50% 18.19% | 50% ? | 50% | 50% | |
| | | Taux de produit labellisés « AB » | / | 20% <20% | 20% ? | 20% | 20% | |
| Limiter le gaspillage alimentaire | Direction ELIOR | Volume des biodéchets | Diminution | | | | | |
| | Direction ELIOR | Taux de satisfaction patient annuelle sur la restauration : « très satisfait » | / | / | / | 25% | 25% | |
| Mettre à disposition des salariés une borne de recharge électrique pour favoriser la mobilité durable | Direction | Borne mis en place | / | 1 0 | | | | |
| Sensibiliser les collaborateurs, les usagers et les autres parties prenantes aux risques liés aux perturbateurs endocriniens | Référent DD | Nombre de communication réalisée sur les perturbateurs endocriniens | / | Min1 1 | Min1 1 | Min1 | Min1 | |

Bilan 2024 :

- En 2024, une centrale de dilution a été mise en place en collaboration avec PAREDES. Une visioconférence de CPIAS est prévue au mois de mai 2025 sur les solutions écoresponsables de bionettoyage, nous tiendrons compte de leurs recommandations pour la mise en place éventuelle d'autres solutions.
- ELIOR ne nous a pas fait de retour lorsque nous les avons sollicités pour obtenir les statistiques 2024.
- Un projet de mise en place de borne de recharge électrique est en cours.
- Les salariés et patients ont été sensibilisés via la diffusion d'un flyer de la région CVDL "tout savoir sur les perturbateurs endocrinien ».

PILIER ENVIRONNEMENTAL

Air / Energie / Eau / Matières résiduelles / Biodiversité

La Clinique Ronsard démontre un bon investissement concernant la prise en compte de l'impact environnemental de l'établissement. La clinique s'est particulièrement mobilisée sur les thématiques suivantes : qualité de l'air intérieur et optimisation de la consommation de l'énergie et de l'eau. L'utilisation d'une énergie renouvelable avec la géothermie doit être soulignée. Les actions menées pour préserver la biodiversité mériteraient d'être communiquées auprès des parties prenantes, ce qui ferait office de sensibilisation à la thématique. Un travail est en cours à ce sujet dans le jardin de permaculture en HDJ. Pour aller plus loin dans cette démarche vertueuse, des actions complémentaires pourraient être envisagées :

- en sensibilisant les collaborateurs à la qualité de l'air intérieur. L'article 180 de la loi Grenelle 2 oblige certains ERP à surveiller la qualité de l'air intérieur. Les établissements sanitaires ne sont pas encore concernés mais il pourrait être intéressant d'anticiper cette obligation.
- en initiant une démarche d'amélioration de la qualité des effluents. Sur ce point, l'organisation a l'obligation d'établir une convention de déversement des eaux usées avec sa commune.
- Enfin, la thématique des matières résiduelles devrait être investiguée pour se conformer aux filières règlementaires (tri des 7 flux) et aux prescriptions règlementaires (traçabilité, contrôle, formations).

| Objectif | Pilote | Indicateur | Cible | | | | |
|--|-------------------|--|-------|-------------------|------------------|------|------|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| Mener une campagne de sensibilisation sur les risques liés à la qualité de l'air intérieur auprès des collaborateurs (campagne d'éco-gestes d'amélioration de la qualité de l'air intérieur) | Référent DD | Nombre de communication réalisée sur la qualité de l'air intérieur | / | Min1 1 | Min1 1 | Min1 | Min1 |
| Vérifier que seuls les déchets issus des activités de soins présentant un risque infectieux sont jetés dans les DASRI (exclusion du critère souillé) | Référents hygiène | Nombre d'audit DASRI réalisé | / | 1 1 | 1 2 | 1 | 1 |
| Mettre en place un potager propice à la biodiversité dans le parc | RUS Animatrice | Potager mis en place | / | 1 1 | | | |
| Mettre en place le recyclage des bouchons | Référent DD | Nombre de collecteur opérationnel | / | Min 1 4 | | | |
| Suivre les consommations d'énergie (eau, électricité, gaz) et mettre en œuvre des actions visant à les diminuer | Référent RSE | Consommations énergétiques | / | Diminution | | | |

Bilan 2024 :

- Le flyer « LES BONS GESTES POUR UN BON AIR, Quelques conseils pour améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des logements » de l'observatoire de la qualité de l'air a été diffusé aux salariés et aux patients.
- De nombreux rappels sur les DASRI ont été fait en 2024, notamment dans le cadre de la préparation de la visite de certification. Les affichages de la pièce DASRI a été refait. Depuis une baisse significative des dysfonctionnements a été constatée.
- Un potager a été aménagé en 2023 dans le parc de la clinique, côté hospitalisation complète. Nous souhaitons poursuivre l'aménagement paysager du par cet nous pensons introduire des zones de jachère fleurie pour favoriser la biodiversité.
- Le recyclage des bouchons est effectif avec 4 collecteurs en place (un dans chaque tisanerie, un au RDC et un en HDJ). La Clinique collabore avec l'association « les ptits bouchons » qui a pour but de collecter des bouchons et couvercles en plastique et bouchons en liège afin d'aider à financer du matériel pour les personnes en situation de handicap en Touraine.
- Les consommations d'énergie sont suivies en comité RSE et des actions sont mises en place dans l'objectif de les diminuer. En 2024 nous avons identifié une surconsommation d'eau anormale. Des actions répétées, notamment de réparation des fuites de chasse d'eau, ont permis de revenir à une consommation habituelle. L'établissement veille à sensibiliser ses usagers à l'économie d'énergie. L'isolation des sous-sols est prévue pour 2025. A l'avenir, nous souhaiterions mettre en place de panneaux photovoltaïques, éventuellement sous la forme d'ombrière sur le parking de l'établissement.

PILIER SOCIÉTAL

Parties prenantes externes / Territoire / Communication

La Clinique Ronsard dialogue avec l'ensemble de ses parties prenantes internes et externes. Dans sa responsabilité sociétale, une organisation peut exercer son influence auprès de ses parties prenantes externes pour les entraîner dans la même dynamique.

La communication externe pourrait être initiée en incluant la responsabilité sociétale et la santé environnementale.

| Objectif | Pilote | Indicateur | Cible | | | | |
|--|-------------|---|-------|-----------|-----------|------|------|
| | | | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 | 2026 |
| Mener des campagnes de sensibilisation au développement durable (Semaine de développement durable par exemple) | Référent DD | Nombre de campagnes de sensibilisation sur le développement durable réalisé | / | Min1 1 | Min1 1 | Min1 | Min1 |
| Réaliser des informations RSE dans le « Entre nous » | RAQ | Nombre de « Entre Nous » abordant une thématique RSE | / | Min1 1 | Min1 1 | Min1 | Min1 |

Bilan 2024 :

- Des actions ont été mises en place dans le cadre de la semaine de développement durable.
- Une information RSE a été réalisé dans le « Entre Nous » du mois de juin 2024.

Politique validée en comité RSE du 07/05/25